

Description

L'officier ou l'officière de carrière garantissent l'instruction, l'engagement, le fonctionnement et le développement de l'armée suisse. Durant les services d'instruction de base (écoles de recrues et de cadres), ils mettent leurs qualités pédagogiques et de conduite au service des officiers de milice (non professionnels) qu'ils ont sélectionnés et les appuient dans leurs tâches de commandement et d'instruction. Ils s'efforcent également de prévenir et de contrôler les conflits en Suisse ou sur la scène internationale en participant à des réunions entre experts et en engageant leurs unités sur le terrain.

Leurs principales activités consistent à:

Commandement et engagement

- diriger des écoles de recrues et de cadres en fixant des objectifs d'instruction précis (théoriques et pratiques sur le terrain) et en analysant les résultats obtenus;
- conduire les formations militaires engagées en Suisse et à l'étranger en faveur de la sauvegarde des conditions d'existence de la population suite à des catastrophes naturelles (incendies, inondations, tremblements de terre, etc.), du soutien de la paix ou de la résolution de crises politiques;
- s'engager comme observateurs militaires pour des missions à l'étranger;

Instruction et information

- instruire les futurs officiers de milice sur les bases militaires, la conduite tactique et la didactique militaire;
- informer la population, en tant qu'experts, sur les diverses stratégies de l'armée suisse (planification de l'armement, des engagements, etc.) ou sur des questions militaires internationales (risques de conflits, types d'engagement armé, etc.).

Environnement de travail

Les officiers de carrière exercent leurs activités en uniforme, selon des horaires irréguliers et dans des conditions variables en fonction de l'unité dont ils font partie (brigade d'infanterie, brigade d'infanterie de montagne, brigade blindée, etc.). Ils obéissent à une hiérarchie bien organisée et collaborent avec d'autres cadres de l'armée suisse et d'armées étrangères. Les écoles militaires et les places d'armes étant dispersées dans tout le pays, ils doivent faire preuve de mobilité. Les diverses possibilités d'engagements à l'étranger exigent d'eux une grande flexibilité et une disponibilité au changement permanent.

Formation

La formation d'officier ou d'officière de carrière s'acquiert en école, au sein de l'armée. En fonction du parcours antérieur des candidat-e-s, deux voies de formation de base sont possibles: filière bachelor (BLG) et filière diplôme (SFD).

Lieux

- Birmensdorf et emplacements externes;
- Zurich (filiales BLG et SFD).

Conditions d'admission

- grade d'officier ou d'officière (respectivement lieutenant ou premier lieutenant selon la filière choisie) et bonnes qualifications obtenues à l'issue des services militaires déjà accomplis;
- casier judiciaire vierge et aucune inscription à l'Office des poursuites;
- bonne condition physique;
- connaissances d'une 2e langue nationale;
- permis de conduire catégorie B;
- examen d'aptitude (test de fitness / langues nationales 1 et 2 / assessment).

Titres obtenus

- diplôme d'officier ou d'officière de carrière et titre correspondant à la filière suivie.

Contenu (variable selon la filière suivie)

- sciences générales (droit, économie, psychologie, etc.);
- sciences militaires (histoire militaire, études stratégiques, leadership et communication, etc.);
- autres domaines (langues, sport, etc.);
- instruction technique militaire (conduite, encadrement, communication, prise de décision, etc.);
- didactique des disciplines (technique de combat, service sanitaire, défense, etc.);
- tactique (armée suisse, forces aériennes et terrestres, engagement, promotion de la paix, etc.).

Filière bachelor (stage de formation BLG)

Durée: 6 semestres + 1 semestre d'instruction technique militaire.

Conditions d'admission: maturité gymnasiale ou, maturité professionnelle ou spécialisée avec passerelle Dubs.

Titres obtenus: Bachelor of Arts EPF en sciences politiques et diplôme d'officier-ère de carrière.

Filière diplôme (stage de formation SFD)

Durée: 3 semestres.

Conditions d'admission: diplôme universitaire ou d'une haute école spécialisée (HES).

Titres obtenus: Diploma of Advanced Studies (DAS) EPF en sciences militaires et diplôme d'officier-ère de carrière.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Aptitudes pédagogiques
- Autorité
- Capacité d'analyse
- Disponibilité
- Résistance physique
- Facilité pour les langues

Perspectives professionnelles

L'officier ou l'officière de carrière jouissent de la sécurité de l'emploi. Diverses possibilités de progression professionnelle leur sont offertes dans le cadre d'un concept de promotion lié aux années de service ainsi qu'aux formations complémentaires effectuées: capitaine, major, lieutenant-colonel, colonel, brigadier, divisionnaire, commandant de corps. L'évolution de l'emploi pour les officiers de carrière dépend des besoins de l'armée. L'accès à un poste supérieur n'est possible qu'en fonction des places disponibles et moyennant une sélection sévère.

Perfectionnement

Les officiers de carrière peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation permanente dans divers domaines (conduite, méthodologie, langues, sport et informatique) obligatoires ou facultatifs selon le grade et l'ancienneté, organisés par l'ACAMIL;
- stages de perfectionnement 1 et 2, d'une durée respective de 10 et de 6 semaines, permettant d'accéder à des responsabilités élargies de cadres et de dirigeants, organisés par l'ACAMIL;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement et www.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Instructeur de la protection civile BF/Instructrice de la protection civile BF
- Pilote militaire/Pilote militaire
- Policier BF/Policière BF
- Sous-officier de carrière/Sous-officière de carrière
- Spécialiste en douane et sécurité des frontières BF/Spécialiste en douane et sécurité des frontières BF

Adresses

Académie militaire de l'EPF (ACAMIL)
Kaserne
8903 Birmensdorf ZH
Tél.: 058 484 82 82
<http://www.armee.ch/milak>

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)
Armée suisse
3003 Berne
Tél.: 0800 300 100
<http://www.armee.ch/metiers>

Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA)
(Ecole centrale EC)
Murmattweg 5
6000 Lucerne
Tél.: 058 469 46 00
<http://www.armee.ch/zs>